

Conseil général de Villarzel

Villarzel, le 28 septembre 2016

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil général 26 septembre 2016

Lors du Conseil général de la commune de Villarzel, la Municipalité a eu l'honneur de soumettre aux membres du Conseil général les préavis ci-dessous :

Préavis 4/2016 : Arrêté d'imposition 2017
Préavis 5/2016 : Dépenses extrabudgétaires
Préavis 6/2016 : Vacations municipales
Préavis 6A / 2016 : Forfaits et vacations du Conseil général
Préavis 7/2016 : Autorisation de plaider
Préavis 8/2016 : Autorisation de statuer
Préavis 9/2016 : Autorisation de signer une convention de transfert de droit à bâtir

Lors des débats, le Conseil Général a pris les décisions suivantes :

Préavis 4/2016 : Arrêté d'imposition 2017

Le préavis a été partagé en trois

- Taux d'imposition : la proposition de la Municipalité est de laisser le taux d'imposition inchangé à 79 pour une année. Le Conseil a accepté à l'unanimité la proposition de la Municipalité avec 2 abstentions
- Impôt personnel fixe : la proposition de la Municipalité est de supprimer cet impôt. Le Conseil a accepté à l'unanimité la proposition de la Municipalité avec 4 abstentions
- Impôt sur la succession en ligne direct ascendante et descendante : la proposition de la Municipalité est d'introduire cet impôt avec un taux de Fr.0.60 par franc perçu par le Canton. Le Conseil a refusé la proposition de la Municipalité (oui : 7 / non : 19 / abstention : 10)

Préavis 5/2016 : Dépenses extrabudgétaires

La Municipalité soumet l'autorisation d'engager des dépenses imprévisibles et extraordinaires jusqu'à concurrence de Fr.20'000.- par objet, mais au maximum Fr.50'000.- par année. Le préavis a été accepté à l'unanimité par le Conseil avec une abstention.

Préavis 6/2016 : Vacations municipales

La Municipalité propose de modifier les vacations journalières en les passant aux tarifs horaires. Les autres indemnités et vacations restent inchangées. Le préavis a été accepté par le Conseil à l'unanimité.

Préavis 6A / 2016 : Forfaits et vacations du Conseil général

Le Bureau du Conseil propose d'augmenter les forfaits annuels pour le président et pour la secrétaire de Fr.100.- chacun, soit Fr.400.- pour le président et Fr.600.- pour la secrétaire. Et d'augmenter les vacations de Fr.5.-, soit Fr.35.- par heure, pour les membres du bureau lors de votation ou d'élection et pour les membres des commissions. Le préavis a été accepté par le Conseil à l'unanimité.

Préavis 7/2016 : Autorisation de plaider

La Municipalité sollicite l'autorisation générale de plaider pour la législature 2016-2021. Le préavis a été accepté à l'unanimité par le Conseil avec une abstention.

Préavis 8/2016 : Autorisation de statuer

La Municipalité soumet l'autorisation de statuer sur les aliénations et acquisitions d'immeuble pour la législature 2016-2021 avec une limite de Fr.20'000.- par objet, mais au maximum Fr.50'000.- par année. Le préavis a été accepté à l'unanimité par le Conseil avec une abstention.

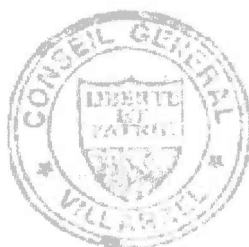
Préavis 9/2016 : Autorisation de signer une convention de transfert de droit à bâtir

La Municipalité demande l'autorisation de signer une autorisation de transfert de droit à bâtir. Le préavis a été accepté par le Conseil (oui : 33 / non : 3)

Le Président



Jean-Michel Bonny



La secrétaire



Brigitte Dumasdelage